

l'UQAM hebdo

Du 24 au 27 novembre

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
À MONTRÉAL
ARCHIVES

La solitude chez la femme: un malaise d'identité

Dans les colloques sur la santé mentale, les assemblées de femmes, les associations où elles se regroupent, les thèmes et revendications mises de l'avant ces dernières années révèlent une constante: l'extraordinaire sentiment de solitude des femmes, quel que soit leur cheminement personnel, le milieu dont elles sont issues, leur statut social. Cette réalité, Carmen Bernard l'a perçue de près alors qu'elle travaillait comme infirmière en gynécologie, en obstétrique, en psychiatrie. C'est pourquoi elle a choisi de consacrer son mémoire de maîtrise en psychologie au "Rapport entre la solitude et l'identité chez la femme".

"Je me sens seule. Je suis seule. J'ai peur d'être seule. Peur d'être abandonnée. Ni heureuse, ni malheureuse, je ne sais pas ce que j'ai..." Qu'est ce qui se cache derrière ces aveux? Premiers constats: la solitude est omniprésente, et elle fait peur. Alors, on la nie. Elle est fréquemment vécue comme un malaise vague, difficile à nommer, à cerner. Et elle désigne une multitude de réalités, du simple isolement physique au sentiment d'être seule, ressenti par des personnes pourtant très entourées. C'est ce deuxième phénomène qui a surtout retenu l'attention de Carmen Bernard.

Spontanément, explique-t-elle, les femmes qui cherchent à exprimer leur solitude en énumèrent les causes apparentes: elles habitent seules; n'ont pas de mari ou de compagnon de vie; ou encore, sont mariées mais les enfants ont grandi; etc. Or la plupart du temps, le malaise qu'elles éprouvent a des sources plus profondes. Elles ont du mal à se définir comme "sujet" et s'identifient souvent aux rôles qu'on leur attribue: celui d'épouse, de mère, de femme de carrière... Mais qui sont-elles? Que veulent-elles vraiment? Elles ne le savent pas toujours.

Cette difficulté de se percevoir comme sujets autonomes et "désirants" se double d'un autre problème: celui de se définir comme sujets sexués. Qui sont-elles comme femmes? Qu'en est-il de leur féminité? des rapports qu'elles entretiennent avec les hommes? avec les autres femmes?



Mme Carmen Bernard

Selon Carmen Bernard, il existe un lien étroit entre la solitude et l'identité chez la femme. Mais il y a aussi un problème de communication. Des femmes ont du mal à

mettre en mots ce qu'elles veulent dire; et l'entourage ne reçoit pas toujours le message qu'elles émettent. Ou encore, refuse de voir en elles le "sujet désirant". Les femmes sont alors déchirées entre le rôle qu'on leur assigne et leurs désirs profonds.

Toutes ces questions - et bien d'autres - ont été abordées par le biais de trois entrevues en profondeur effectuées auprès de femmes ayant une certaine expérience de vie. Cette recherche a été encadrée par un comité composé de trois professeurs en psychologie: Mireille Lafortune, Anne Neidhart, Henri Salman. L'étude est en cours depuis un an, et le mémoire sera remis en août.

La première chose dont les femmes parlent, constate Carmen Bernard, c'est de la solitude malheureuse. Sentiment d'impuissance, de vulnérabilité, de peur. Or, dès qu'elles parviennent à se définir comme sujet, ce sentiment s'atténue; lui succède parfois la joie d'être seule. "Avant, elles ne savaient pas qui elles étaient. C'est ce qui les faisait se sentir seules..."

C.G.

Asphaltes: la ville dansée

ASPHALTES est un spectacle de danse trépidant. La ville est là. Captivante et angoissante. La ville en pleine activité. Les personnages se croisent. Une fuite. Le bruit sourd en musique. Un rendez-vous. Des pas qui vont et viennent. Un amour. Un sauve qui peut...

ASPHALTES dure à peine 35 minutes.

La pièce est chorégraphiée par Ginette Laurin, chargée d'ensei-

gnement cet automne au module de danse de l'UQAM. Elle a créé Asphaltes dans le cadre du cours "spectacle chorégraphique". Ginette Laurin a travaillé avec la plupart des chorégraphes québécois, tant au sein du Groupe Nouvelle Aire que comme danseuse indépendante. Elle a déjà signé quelques chorégraphies.

Douze étudiantes et deux étudiants du module de danse interprètent Asphaltes. Avec Ginette Laurin, ils(elles) ont participé à l'élaboration de la pièce par le biais d'improvisations. Si le vocabulaire gestuel est simple, souligne Ginette Laurin, les danseurs doivent être extrêmement concentrés et en mesure de se donner totalement. "Ils courent, chutent, fuient, évoluent sans cesse en changeant constamment de place, de niveaux dans l'espace. Asphaltes ne laisse aucun répit aux interprètes. Non plus qu'aux spectateurs."

La musique est signée Steve Reich. "Comme l'action, elle se veut répétitive, déphasée, superposée." Les décors sont d'Ernesto Martorello, les éclairages de Michel Dozois, les costumes de Martine Morin.

À chacune des étapes de la production, cependant, une équipe d'étudiants (cours de production) assistent les professionnels. La publicité est également faite par des étudiants(es) de danse.

ASPHALTES est présenté à la salle Marie-Gérin-Lajoie par le Regroupement théâtre et danse de l'UQAM. Les représentations ont lieu les 24, 25, 26 et 27 novembre à 20h30 (en matinée, 12h30, les 25 et 26). L'entrée est libre.

Ginette Laurin prévient les spectateurs: "Ne cherchez pas le message. Ni l'émotion continue. Asphaltes, c'est une étude d'actions simultanées."

H.S.

AG du SCCUQ

- Premier exécutif élu en bloc
- Quatre grands objectifs

Pour la première fois, des candidats formant équipe ont été élus à l'assemblée générale du SCCUQ. M. Jocelyn Chamard (histoire) revient à la présidence du syndicat après une brève disparition: Mme Odette Voyer (sciences économiques) agira à titre de trésorière, M. Laval Rioux (science politique) à titre de secrétaire; M. Luc Favreau (sciences économiques) sera le responsable à l'information. Mmes Marie-Claire Chouinard, 1ère vice-présidente (sciences juridiques), Candide Charest, 2e vice-présidente (science politique) et M. Laurie Girouard, responsable à la mobilisation (sociologie) qui avaient résisté à l'éclatement de l'exécutif en septembre dernier demeurent en poste.

Sans toutefois présenter un programme en bonne et due forme, l'équipe actuelle s'est enlignée sur quatre principaux objectifs: la formation d'un comité inter-syndicat SCCUQ-SPUQ afin d'é-

tudier les points communs de leurs conventions; la priorité, dans leur prochain projet de convention, à la révision de leur tâche et statut de même qu'à l'embauche préférentielle aux femmes (celle-ci, bien qu'inscrite dans leur dernière convention, n'aurait pas porté les fruits jusqu'alors escomptés); le règlement des négociations durant la saison d'hiver; la présentation de quatre candidats de l'exécutif au comité de négociation.

Sur ce point, M. Laurie Girouard annonce des débats imminents aussi bien en conseil syndical qu'en assemblée générale sur les conséquences, les avantages et désavantages d'une telle proposition. Auparavant, rappelons-le, le comité de négociation était nettement distinct de l'exécutif.

La machine des négociations est embrayée: cinq conseils syndicaux élargis ont été tenus depuis un mois à partir des textes produits

par le comité de négociation provisoire. D'importantes indications ont été fournies par les membres sur les orientations générales de la prochaine négociation. Des assemblées de secteur seront convoquées ces jours-ci, d'autres conseils syndicaux ainsi qu'une deuxième assemblée générale d'ici Noël.

Particulièrement touchés par le bill 70, les syndiqués ont également résolu, le 16 novembre dernier, de participer à la campagne publique de dénonciation du décret et d'aller quérir des informations auprès des autorités administratives et politiques sur la manière dont les choses allaient se passer pour eux. "Près de 50% de nos membres n'ont d'autre revenu que ceux de leurs charges de cours. Quand l'État décide de couper leurs salaires, c'est à leur steak qu'il touche, pas à leur luxe", commente M. Laurie Girouard.

D.N.

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est, rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

La COOP UQAM

En bonne santé malgré un déficit de 29 000\$

Il n'y avait pas foule à l'assemblée générale annuelle de la COOP-UQAM, mais la cinquantaine de participants ont disposé avec diligence des points à l'ordre du jour: adoption du 1er rapport annuel, du budget 1982-83, d'un document de soutien administratif; élection de neuf membres au conseil d'administration et nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier 1982-83.

La COOP dispose désormais d'un capital social de plus de 50 000\$ (5\$ par membre). Ses administrateurs se disent, dans l'ensemble, satisfaits de l'exercice financier se terminant au 30 juin 1982. En voici les points saillants: manque de liquidité en période creuse; actif à court terme supérieur au passif à court terme; financement externe supérieur de trois fois et demie au financement interne; capital social équivalent, grosso modo, au passif à court terme; déficit de 29 017\$ pour les six premiers mois d'opération.

Selon Luc Rodrigue, président sortant de la COOP et membre réélu au C.A., le déficit prévu en début d'année financière était de 20 000\$. N'eut été des vols à l'étagère (estimés à 14 000\$, soit près de 5 fois plus que les 3000\$ de vols "prévus"), le déficit réel aurait été moins élevé. Le dispositif anti-vol récemment mis en place devrait enrayer ce fléau, et permettre à la jeune coopérative de réaliser ses prévisions budgétaires pour l'exercice 1982-83: à savoir, des trop-perçus bruts (profits) de l'ordre de 18 000\$.



Les priorités pour l'exercice 1982-83? Prendre en charge la vente des livres aux étudiants des sciences de la gestion, secteur actuellement réservé à la Librairie Sciences et culture, une entreprise privée; acquérir le marché de distribution des notes de cours, projet visant à desservir toute la population étudiante de l'Université.

Le document de soutien administratif, préparé par le C.A. et adopté en assemblée générale, fait état de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire pour atteindre les objectifs de l'Association coopérative de la collectivité de l'UQAM. Concis, précis, bien fait, ce texte de 35 pages est un guide à l'intention de nouveaux administrateurs. On y trouve une foule d'informations sur la structure administrative et commerciale de la COOP, ses ressources humaines, l'intercoopération, la politique de prix, le contrôle et la gestion, l'analyse des marchés, les dossiers litigieux, la formation des administrateurs, etc.

"Après moins d'un an d'activité, lit-on en conclusion, l'Association a connu un essor considérable. Elle a atteint sa vitesse de croisière dans un délai très court. Le magasin, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est le fruit d'un travail colossal impliquant un grand nombre d'individus."

C.G.

Sous-commissions

Le mode de nomination sera uniformisé

De par une récente résolution de la commission des études, le mode de nomination des membres des trois sous-commissions et du comité des services à la collectivité sera désormais uniformisé. De même que la période et la durée des mandats. Quelques changements ont également été apportés quant à la composition de certaines de ces instances. Enfin, un calendrier des opérations à être menées d'ici janvier 83 a été fixé.

Dans tous les cas, le mode de nomination se déroule en quatre étapes: avis de vacance et large diffusion de cet avis; transmission écrite de l'acte de candidature au secrétariat général; consultation; nomination par la commission des études qui réaffirme le principe de sa responsabilité finale en la matière.

De légères différences apparaissent cependant, selon les instances, dans la forme de la consultation. Pour la sous-commission du premier cycle: à partir des candidatures reçues et transmises par le secrétaire général, le vice-doyen convoque le comité de secteur qui désigne un représentant.

(À défaut d'existence du comité de secteur, le vice-doyen consulte les directeurs de département). Pour la sous-commission des ressources et le comité des services à la collectivité: le vice-doyen convoque le comité de secteur auquel sont invités les directeurs de programme de 2e et 3e cycles. (À défaut d'existence du comité de secteur, le vice-doyen réunit les directeurs de module, de département et de programme des 2e et 3e cycles). La chose est plus complexe du côté de la sous-commission des études avancées et de la recherche: pour désigner un membre représentant leur secteur, le secrétaire général (en tant que secrétaire de la commission des études) convoque les six collègues électoraux formés de directeurs de département, de directeurs de programme de 2e et 3e cycles, de directeurs d'unités de recherche. Chaque collège électoral ainsi formé désigne donc un membre. Quant aux représentants des activités d'enseignement et de recherches intersectorielles, le doyen doit préparer un avis à la commission des études toujours, bien entendu, à partir des candidatures reçues.

S'échelonnant autrefois tout au long de l'année, la période des mandats des professeurs coïncidera désormais avec l'année universitaire, soit du 1er juin au 31 mai. En conséquence, une seule période annuelle de mise en candidature sera ouverte. Compte tenu de la lourdeur du nouveau processus, la commission des études a résolu de porter la durée des mandats de un an à deux ans, avec possibilité d'un seul renouvellement consécutif. Les personnes assumant la partie non-écoulée d'un mandat ou désirant renouveler le leur seront sujettes à une nouvelle consultation et nomination.

La composition de la sous-commission du premier cycle et celle de la sous-commission des ressources n'a pas changé d'un iota. Le directeur des subventions et contrats devient membre à part entière de la sous-commission des études avancées et de la recherche qui comptera à l'avenir deux représentants (plutôt qu'un) des activités intersectorielles. Un professeur représentant les études avancées siègera maintenant au comité des services à la collectivité.

Cette année, les mises en candidatures auront lieu du 18 au 26 novembre; la transmission des candidatures aux vice-doyens et doyens concernés, le 30 novembre; la consultation auprès des comités de secteurs et collèges électoraux, du 6 au 16 décembre; la transmission des consultations, du 16 au 21 décembre; la nomination par la commission des études, à sa réunion du 11 janvier 83.

D.N.

Nouveau calendrier d'élections

La période de mise en candidature et d'élection des directeurs de département et de module, celle de mise en candidature et de consultation des vice-doyens sont largement devancées cette année: plutôt qu'en mai ou juin, les opérations doivent en effet être terminées en mars prochain. Les changements de calendrier ont dû être effectués compte tenu des nouveaux modes de nomination aux sous-commissions et au comité des services à la collectivité, qui sollicitent l'intervention des titulaires des postes de vice-doyen, directeur de département ou de module.

La commission des études a

donc résolu de fixer le calendrier suivant:

- du 24 janvier 1983 au 2 février: mise en candidature pour les postes de vice-doyen;
- du 10 au 17 février: consultation;
- du 24 janvier au 4 février: mise en candidature aux postes de directeur de département et de module;
- du 7 au 9 février: affichage des candidatures;
- du 10 au 17 février: élection.

Bien que le processus d'élection et de nomination ait lieu en mars, les nommés et les élus n'entreront en fonction qu'au 1er juin 83. Et ce, pour les deux prochaines années.

D.N.

Boursiers Girardin-Vaillancourt

Moins d'étudiants du 1er cycle ont fait une demande de bourse à la Fondation Girardin-Vaillancourt cette année (une institution du mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins). En conséquence, quatre boursiers seulement pour 82-83 plutôt que neuf l'an dernier. Ce sont: Madeleine Chagnon et Jacques Couillard (administration), Claudine Massie (sciences), Jean Pichette (économique). Chacun d'eux a reçu une somme de 500\$.

l'UQAM hebdo

Éditeur
Le service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section information-publications
responsable: Pierre Gélinas
Rédaction: Clause Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

Publicité: Micheline Chartier
Tél.: 282-6179

Photographies, Gilles St-Pierre, service audiovisuel.

Lettres à l'UQAM
Les lettres à l'UQAM doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi, à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

clinique dentaire

Jacques Cournoyer, dmd
Paul Lacoste, dmd

870 est, de maisonneuve,
842-9557 édifice les atriums



Collecte de sang à l'UQAM

Lundi, mardi, mercredi
22, 23, 24 novembre 1982

Pavillon Judith-Jasmin
Grande Place

de 14h30 à 20h30

Avec la collaboration du Comité féminin
du Club Optimiste Laurentien

Prix: quatre bourses de 250\$

Avis de vacance à la sous-commission des études avancées et de la recherche

Dans l'Avis de vacance publié par le secrétariat général dans la livraison du 15 novembre 1982 de l'UQAM hebdo, une ligne a sauté par inadvertance... rendant un paragraphe difficilement compréhensible.

Voici le texte intégral de cet avis, tel qu'il devait paraître:

AVIS DE VACANCE à la Sous-commission des études avancées et de la recherche

Je vous avise par la présente qu'il y a vacance à la SCEAR.

1. aux deux (2) postes de représentants de chacun des six (6) secteurs soit:

Arts, Formation des maîtres, Sciences, Sciences de la ges-

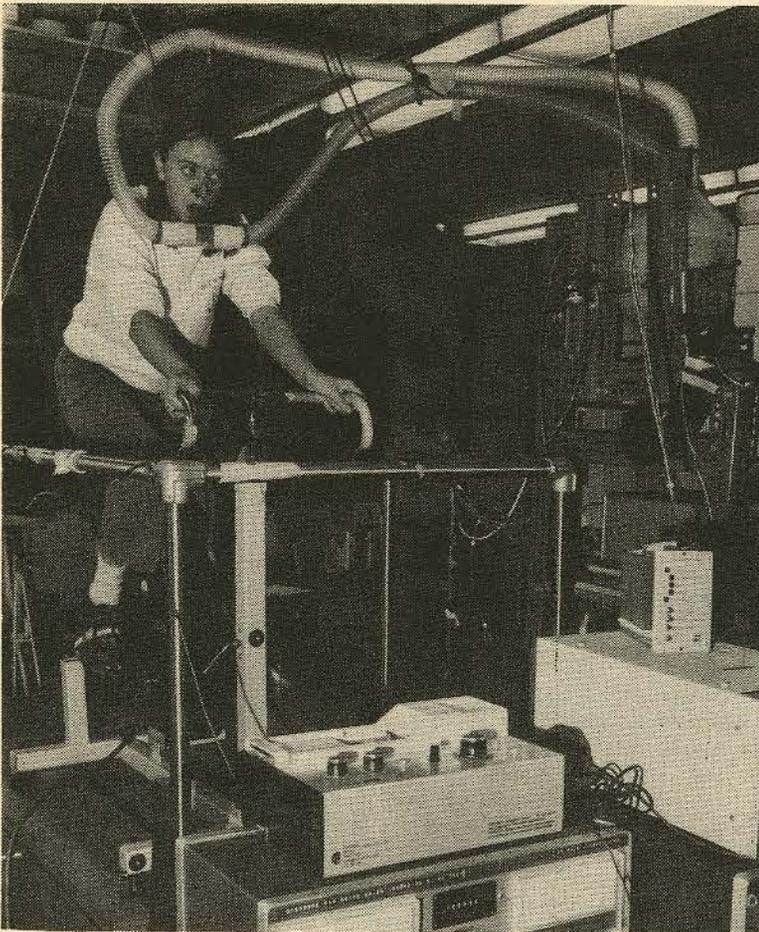
tion, Sciences humaines et Lettres.

Sont éligibles les professeurs du secteur concerné, représentant les études avancées ou la recherche.

2. aux deux (2) postes de professeurs représentant les activités d'enseignement et de recherche intersectorielles.

Les candidats à ces quatorze (14) postes doivent faire parvenir leur lettre de candidature et un curriculum vitae abrégé au secrétaire général avant 17 heures le vendredi 26 novembre 1982, au C-8900.

Me Pierre Brossard
Secrétaire général



Analyses de gaz expiratoires pour l'étude du métabolisme à l'effort. Des échantillons de gaz expirés sont récoltés systématiquement pour l'expertise isotopique.

Une recherche en kinanthropologie

Les limites de la performance

Une méthode non évasive, c'est-à-dire sans prélèvements sanguins ni biopsies d'aucune sorte, et qui va permettre d'élucider beaucoup de problèmes métaboliques à l'effort, et ainsi de mieux comprendre les limitations de la performance physique, voilà l'essentiel des objectifs d'une recherche en cours au département de kinanthropologie: l'application des traçages isotopiques naturels en physiologie de l'exercice chez l'humain.

Cette méthode de test a notamment servi au CRESALA pour déterminer les performances zootechniques du veau. En collaboration avec l'hôpital Sainte-Justine, le CRESALA, maintenant rattaché à l'Institut Armand-Frappier, a mené des travaux montrant de façon concluante les différences de métabolisme des sucres chez les enfants et les adultes par le test de géochimie isotopique.

Ainsi que l'explique M. Denis Massicotte, professeur-chercheur au département de kinanthropologie, l'aspect original de la recherche, c'est de tenter de marquer les réserves énergétiques avec des isotopes naturels stables: "Quand on fait un exercice de longue durée, la course du marathon par exemple, les sources d'énergie importantes sont de trois types: le glycogène musculaire, le glycogène hépatique et les lipides. Jusqu'à présent, tout ce qu'ont permis les techniques utilisées, c'est de dissocier les lipides par rapport aux deux autres (qui forment l'ensemble des glucides). À cause des problèmes déontologiques que posent les biopsies musculaires, très peu d'études ont tenté de quantifier ces réserves et leur utilisation. Voici ce qu'on va essayer de faire: par un exercice prolongé, on peut épuiser les ré-

serve de glycogène musculaire. Dans un marathon de longue durée, l'épuisement du glycogène musculaire amène la fatigue et l'arrêt de l'exercice. Par un exercice contrôlé, on épuise ces réserves chez un sujet, on les remplace immédiatement par une alimentation en glucides dont le ratio (en C¹³/C¹²) est connu. L'opération prend quelques jours. On fait répéter le même exercice au sujet et là, par l'analyse isotopique des gaz expirés, on va chercher à quantifier l'apport énergétique provenant du glycogène musculaire. Ensuite, on procède à l'épuisement des réserves de glycogène hépatique par un jeûne de courte durée suivi d'exercice des bras seulement. Cette procédure permet d'épuiser spécifiquement le glycogène hépatique sans affecter les réserves musculaires des jambes. Cette étape s'accompagne immédiatement d'une alimentation en glucides dont le ratio C¹³/C¹² diffère de celui utilisé pour renflouer le glycogène musculaire des jambes."

Pour un sujet le protocole expérimental dure 26 jours, ponctués d'exercices des jambes en alternance avec des temps de repos et de renflouage alimentaire; même chose avec les bras, sans oublier la diète contrôlée. On procède à intervalles à des analyses systématiques des gaz expiratoires.

Ces travaux de recherche impliquent des équipes interdisciplinaires et interuniversitaires, dont le laboratoire de géochimie isotopique (M. Claude Hilaire-Marcel et M. Réjean Chevalier), le CRESALA pour l'alimentation, trois professeurs de kinanthropologie, MM. Michel Portmann, Guy Avon et Denis Massicotte, assistés de deux collègues de l'UdeM, respectivement en éducation physique et en nutrition.

C.A.

L'égalité entre les sexes: une reconnaissance de principe

Le "double standard" en éducation se traduit, entre autres, par une grande tolérance à l'égard des garçons et, d'autre part, par une rigidité certaine à l'égard des filles. Est-il encore perçu comme un modèle éducatif valable?

Devrait-il être remplacé par un autre modèle basé sur des valeurs d'égalité entre les sexes?

Ou bien, juge-t-on qu'on a déjà réglé le problème?

Les professeurs de sexologie Samson, Dupras et Lévy, qui viennent de rendre public un sondage provincial portant sur diverses questions sociales, avancent que leur enquête a permis de constater "l'importance que la population québécoise accorde à l'égalité entre les sexes".

Par exemple, dans l'opinion publique québécoise, il ne se trouverait plus que 20% des gens pour penser qu'une femme ne doit pas avoir la même liberté qu'un homme, ou ne doit pas fréquenter les mêmes endroits. Par ailleurs seules 32% des personnes interrogées (856 répondants) croient que "d'un point de vue objectif, les hommes ont conçu et réalisé la plupart des progrès techniques et sociaux, et que l'on peut s'attendre à ce que cela continue ainsi".

En outre, cette perception de l'égalité entre les sexes se manifeste dans les opinions des répondants à l'égard de certains comportements sexuels. "Nous n'observons pas de différence significative entre garçons et filles, dans leurs attitudes à l'égard des activités hétérosexuelles, homosexuelles et masturbatoires, dit M. Dupras. Chez les hommes et les femmes mariées, les attitudes vis-à-vis les relations extra-maritales ne sont pas sensiblement différentes non plus."

Selon M. Dupras, ces données, significatives, vont permettre de pousser plus avant les recherches. "Nous pouvons envisager des études en milieu familial. Cela nous donnerait la possibilité de voir si les valeurs d'égalité entre les sexes, actuellement exprimées, sont intégrées dans les faits, et de quelle manière? Autrement dit, de nos jours au Québec, comment éduque-t-on les filles et les garçons?"

Le sondage des professeurs Samson, Dupras et Lévy, portait d'autre part, sur une dimension plus expressément uqamienne,

départementale. Elle touchait à la perception qu'ont les Québécois du département de sexologie et des sexologues:

	Oui	Non
Savez-vous qu'il existe, à l'UQAM un département de sexologie?	32,2%	67,8%
Si oui, quelle opinion avez-vous des professeurs(es) qui enseignent à ce département?		
Ils(elles) ont des problèmes sexuels personnels.	12,1%	87,9%
Ils(elles) voient du sexe partout.	10,2%	89,5%
Ils(elles) travaillent au mieux-être sexuel de la population québécoise.	90,1%	9,9%
Ce sont des anarchistes et des révolutionnaires.	4,0%	96,0%
Ils(elles) ne sont pas d'accord avec les valeurs sexuelles actuelles et veulent les changer.	47,0%	53,0%
Ils(elles) proposent un modèle de sexualité qui s'oppose aux valeurs religieuses traditionnelles.	41,4%	58,6%
Ils(elles) sont des "scientifiques" et des chercheurs universitaires comme les autres.	83,1%	16,9%
		H.S.

"Révolution télématique": un projet de magazine

Un magazine traitant de sujets d'actualité dans le domaine de l'informatique et de la télématique; interrogeant la profonde mutation de l'organisation économique, sociale, informationnelle et communicationnelle de la société provoquée par le développement des nouvelles technologies; alliant culture technique et écologie humaine; rejoignant le grand public touché d'une manière ou d'une autre par ces nouveaux choix de société. Un tel magazine a-t-il quelque chance de viabilité au Québec?

Une trentaine de personnes de divers services et départements de l'UQAM ainsi que de l'extérieur se sont posées la question le lundi 15 novembre dernier lors d'une réunion de consultation convoquée par le comité d'implantation de l'hypothétique périodique "Révolution télématique". Coordonné par M. Roger Tessier, directeur du Laboratoire de Recherche en Écologie humaine et sociale, le comité est formé en outre de MM. Michel Pichette (des services à la collectivité), Serge Proulx (département des communications et du

LAREHS), Pierre Vallières (du LAREHS).

Le projet, s'il devient réalité, serait produit au nom de l'UQAM, du LAREHS et du département de communications. Trimestrielle, la publication devra compter sur la collaboration étroite des départements en sciences humaines et sociales, en éducation, en sciences appliquées, en sciences techniques, celle du laboratoire de télématique et des services à la collectivité. Ses concepteurs prévoient également devoir faire appel à d'autres universités québécoises, canadiennes, américaines, européennes; à des groupes privés de recherche et de développement; aux organismes publics et para-publics; aux groupes et aux individus utilisateurs de l'informatique.

Quasi unanimement, les consultants ont reconnu la nécessité d'un organe d'information dans le domaine tout en questionnant de plus près le projet: s'agira-t-il d'une revue universitaire farcie d'analyses, d'études critiques produites par et pour des initiés? Ou d'une publication de vulgarisation destinée aux travailleurs, éducateurs, jeunes, consommateurs dont la vie quotidienne est irrémédiablement enrayée dans le mouvement des télécommunications et de l'informatique? Visera-t-elle à éclairer le débat sur son impact culturel, politique, économique? Les moyens dont le magazine disposera sont-ils à la hauteur de ses objectifs? Le tirage visé (5 000 exemplaires) est-il réaliste?

Aucune publication de ce genre n'existe au Québec. De l'avis de ses promoteurs, il faut l'inventer. Afin de favoriser une plus grande transparence des orientations scientifiques et technologiques ainsi que des politiques industrielles des entreprises et des États. Pour servir de relais et de soutien entre les divers acteurs sociaux. Pour stimuler le travail des chercheurs.

D.N.

Galerie UQAM

La Galerie UQAM présente jusqu'au 28 novembre 1982 une exposition à trois volets:

○ une exposition des travaux de deux étudiants finissants au niveau du deuxième cycle: **André Blouin** présente ses oeuvres acrylique et techniques mixtes et **Serge Poulin** expose ses dernières recherches en sculpture.

○ une autre présentation, celle de Paul-Émile Saulnier, professeur invité qui enseigne au CEGEP de Rimouski, présente une suite d'oeuvres d'un langage plastique assez virulent.

○ vu le grand intérêt suscité, l'exposition Les images d'Épinal est prolongée.

La Galerie UQAM est située au Pavillon Judith-Jasmin, salle R120. Elle est ouverte du mercredi au dimanche, de 12h à 18h.



"Écllosion modulaire" de Serge Poulin

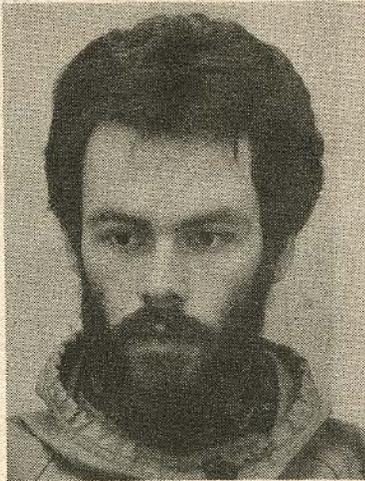
Bâtir ici le pays de là-bas

La session dernière, Yvan Drouin s'est mis dans la tête de regrouper tout ce que Montréal compte d'étudiants universitaires beaucerons. Lui-même étudiant à l'UQAM, il s'est dit qu'il valait mieux commencer par ici. Il a lancé son idée d'un Comité-Ressource-Beauceron. L'idée a plu et attiré un noyau d'étudiants uqamiens. Cette année, le Comité va tenter une percée dans les autres universités montréalaises.

Un Comité-Ressource-Beauceron, pourquoi?

Ce que vise le Comité n'a rien à voir - ou très peu - avec un "club social", note Ivan Drouin. Bien sûr, dit-il, le regroupement aide l'étudiant beauceron à s'adapter à la ville, à Montréal. Bien sûr, il veut répondre à des besoins d'ordre matériel (logement, voiturage en Beauce, etc.). Mais, ce que le Comité cherche avant tout c'est d'une part, de faire connaître la Beauce aux Montréalais; c'est, d'autre part, d'amener les étudiants-membres à s'impliquer davantage dans le milieu beauceron. "Nous prenons contact avec les agents de développement de la région: les industriels, le personnel politique, les agents sociaux. Nous offrons notre expertise, notre collaboration. Nous voulons agir efficacement en Beauce par le biais de stages, de travaux de recherche pour des groupes communautaires, du patrimoine, etc."

Ivan Drouin qui étudie en gestion et intervention touristique,



M. Yvan Drouin

parle de la possibilité de développer des projets multidisciplinaires. "Les membres du Comité viennent de géo., arts plastiques, administration-finance, physique, informatique, science po. animation culturelle, sexologie, communication. Le potentiel est là, il suffit de le mettre en valeur".

À plus long terme, le Comité-Ressource-Beauceron entend créer un Bureau d'information sur la Beauce, à Montréal, entièrement géré par les étudiants. Pour les soutenir dans ce projet: Pierre Mayrand, professeur en histoire de l'art à l'UQAM, et initiateur du musée de la Haute-Beauce.

On peut rejoindre le responsable du Comité-Ressource-Beauceron, Ivan Drouin, en téléphonant au numéro 849-5444.

H.S.



S'initier à la littérature musicale par correspondance n'a désormais rien d'utopique: la direction des cours par correspondance du ministère de l'Éducation vient de mettre à la disposition des futurs inscrits aux cours culturels une série de cours d'**Initiation à la littérature musicale** conçue et rédigée par Mme Hélène Paul, musicologue du regroupement en musique.

En plus du guide d'études, Mme Paul a produit quinze fascicules (dont quatre en collaboration) présentant chacun une forme, un style de langage musical: le poème symphonique, la fugue, la suite, la sonate, la symphonie, le concerto, l'opéra, le lied, la musique religieuse, folklorique, contemporaine.

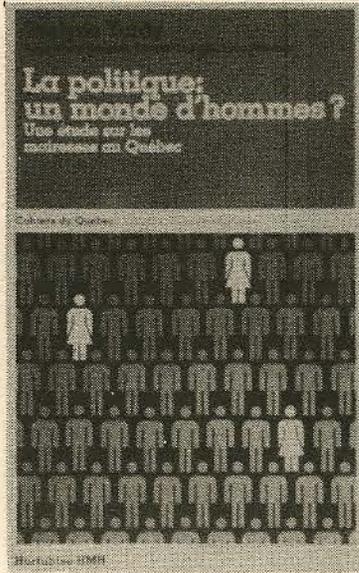
Chaque étudiant reçoit en plus un coffret de sept disques: la méthodologie d'apprentissage est essentiellement basée sur l'audition et l'analyse des chefs d'oeuvre du répertoire classique occidental. Le cours couvre les connaissances historiques, géographiques et idéologiques nécessaires à leur compréhension.

L'auteure spécifie qu'aucun bagage musical particulier n'est requis pour s'aventurer dans ces cours par correspondance: "...Quelle que soit votre formation, qu'elle soit nulle, élémentaire ou moyenne, vous trouverez des connaissances adaptées à votre niveau." L'objectif n'est d'ailleurs pas de fabriquer des spécialistes à la chaîne. Plutôt, des auditeurs actifs et avertis qui sauront mieux saisir les multiples dimensions du langage musical grâce aux méthodes de travail et réflexes d'écoute qu'ils auront peu à peu développés.

Ce plaisir ne s'atteint toutefois pas sans la participation active, sérieuse et constante des inscrits. Bien qu'ils aient l'entière responsabilité de la qualité de leur formation - et de son rythme - les étudiants ne sont pas laissés à eux-mêmes. Mme Paul a élaboré, pour chacune des étapes d'apprentissage, des exercices et travaux auto-correcteurs visant la vérification de l'assimilation des principales notions. À six reprises, l'étudiant doit également faire parvenir à un membre de l'équipe de correcteurs (dont Mme Paul fait partie) des devoirs. Par correspondance, toujours!

Mme Paul dit avoir relevé avec grand plaisir ce défi de rendre accessible à tous ceux qui le désirent l'univers fascinant de la littérature musicale.

D.N.



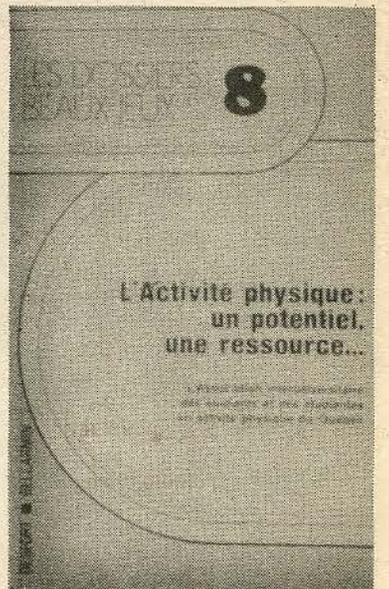
"La politique: un monde d'hommes?" La question n'est pas nouvelle, mais quatre chercheuses ont choisi de l'aborder sous un angle différent: celui de la participation des femmes à la politique municipale. Sous la direction d'Eveline Tardy, professeur au département de science politique, Anne-Marie Gingras, Ginette Legault et Lyne Marcoux nous livrent les résultats d'une étude sur les mairesses au Québec. Cet ouvrage de quelque 110 pages vient de paraître aux Éditions Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, collection science politique.

Les obstacles qu'affrontent les mairesses dans leur carrière en politique municipale, les raisons qui les ont motivées à tenter l'expérience, les conditions qui leur a permis de percer dans ce milieu traditionnellement masculin, ont été identifiées. Les auteures ont également vérifié s'il y avait des différences significatives entre les caractéristiques socio-économiques, les attitudes, les comportements politiques et le cheminement de carrière des mairres et des mairesses.

Le livre s'adresse à toute personne qui s'intéresse à la participation politique des femmes et à leur politisation. Mais il se présente d'abord comme un document de réflexion à l'intention de celles qui ont envie de faire le saut en politique active. On y trouve trois grands thèmes traités en autant de chapitres: "Femmes et politiques: le poids de l'histoire et le profil socio-économique des mairesses"; "Les antécédents sociaux et politiques"; "Les attitudes et comportements politiques".

Quelques constatations: si mairres et mairesses ont, grosso modo, les mêmes caractéristiques socio-économiques, ces dernières se démarquent nettement de l'ensemble de la population féminine. Elles font cependant les frais des préjugés qu'entretiennent les hommes à l'endroit des femmes en politique. Par ailleurs, il semble qu'une fois élues, elles ont tendance à conserver des idées stéréotypées sur les femmes, à modeler leur comportement sur celui de leurs homologues masculins, à minimiser les obstacles rencontrés dans leur carrière politique. Conclusions qui pourraient s'appliquer également, signalent les auteures, aux autres paliers de pouvoir.

C.G.



Trouver un emploi à la fin des études, c'est le gros souci des étudiant(e)s en éducation physique. Mais à la vérité, y a-t-il encore de la place dans le domaine au Québec? N'y aurait-il pas des sentiers neufs à tracer, du moins à élargir? La revue des grandes questions passe par la compétence des diplômés, la qualité de la formation, l'utilité sociale de l'intervenant en activité physique, le degré d'ouverture entre le milieu d'exercice et l'Université. Pour rafraîchir la mémoire, les actes du 8e symposium de l'Association interuniversitaire des étudiants et étudiantes en activité physique du Québec paraissent récemment sous le titre: "**L'activité physique: un potentiel, une ressource**", dans la collection des Dossiers Beaux-Jeux, aux éditions Bellarmin-Desport. L'événement, qui s'est passé à l'UQAM, début mars 82, avait été organisé par un comité composé de gens de l'Université, notamment des étudiants et un diplômé en exercice du bacc. en éducation physique. Ce dernier, M. François Lagarde avait, à titre de président du symposium, circonscrit le débat sous trois principaux aspects: éclairer l'ensemble de la pratique actuelle en activité physique; développer dans un esprit plus critique vis-à-vis les milieux d'intervention les connaissances, les habiletés ainsi que les attitudes professionnelles en vue d'un bon rendement social; cheminer vers une action professionnelle qui serve les besoins sociaux d'aujourd'hui et de demain.

Les dossiers sont présentés en trois parties: les milieux d'intervention, les réalités communes à toute intervention en activité physique, et enfin, les rôles et l'apport de l'éducateur/trice physique dans le secteur de la santé.

Conférenciers de formation et d'horizons divers, animateurs et personnes ressources ont situé l'éducateur en activité physique dans l'un ou l'autre des milieux où il est appelé à exercer: l'école, les fédérations et clubs sportifs, les régies, l'entreprise industrielle, le plein air, sans oublier le monde potentiel des handicapés physiques et mentaux.

C.A.